



COMITE DIRECTEUR

B. O. N° 04 du 27 Octobre 2014 A SORGUES

PRESENTS : MM. BELLUCCI PROST ZUCCONI
 CERASE CHENOUFF

Mmes BARON RUMEN CERASE
 LELONG JOVER MESSANG

EXCUSES : M VALENTIN

SEANCE OUVERTE A 19 H

Le Président ouvre la séance.

COURRIERS ARRIVES :

- FFBB : Appel à candidatures pour l'organisation des tournois bruns3X3
- FFBB : Note de compléments gestuelle et remise en jeu
- FFBB : Note et tableau sur arbitre référent formateur des comités
- FFBB : Relevé des décisions du bureau du 19/09, du 23/09, 10/10, 12/10
- FFBB : Note info organisation de l'examen arbitre départemental
- FFBB : note de mise à jour de la base de données CTF
- FFBB : Note info suivi médical des sportifs pôle espoir
- FFBB : Note info journée arbitrage et mise en ligne du QUIZZ
- FFBB : Relance USAP et SORGUES BC Label mini basket
- FFBB : Note info consignes absence OTM en CF
- FFBB : Courrier de validation des pouvoirs du CD 84 à ses commissions
- FFBB : Directives échéancier information pôle haut niveau
- FFBB : note e-marque, envoi des fichiers « exports »
- FFBB : Note obligation de la tenue de l'e-marque
- FFBB : Courrier document, consignes et informations Championnats de France
- FFBB : Envoi affiches challenge BENAJAMINS
- FFBB : Document de référence examen arbitre départemental
- FFBB : Procédure e-marque gestion par les structures
- FFBB : Compte rendu de la réunion des secrétaires généraux des Ligues régionales
- FFBB : Note info boîte à outils CTC
- FFBB : modifications réglementaires
- FFBB : Note info nouvelles fonctionnalités FBI
- LIGUE : CALENDRIER FORMATION DES CADRES
- CDOS : Info mise en ligne dépliant lutte contre les violences dans le sport
- CDOS : Invitation au séminaire du 24/01 Ambition du CDOS pour le sport en Vaucluse
- CDOS : Invitation 5^{ème} rencontre interprofessionnelle Sport santé le 10/12 au CH d'Avignon
- CDOS : Programme formation du 7/11 : Sponsoring et Mécénat
- CASAL SPORT : Proposition boutique CD84
- Club de ROBION : candidature à l'organisation de l'AG du CD 84
- Club FRJ ST BLAISE BOLLENE : Demande de subvention pour le goûter du NOEL D'ANTHONY du 13/12
- Club FRJ ST BLAISE BOLLENE : Invitation au rassemblement du 13/12 mini-poussins

Le Président ouvre la séance, il demande l'approbation des BO N° 2 et 3 : approuvés à l'unanimité.

Suite à l'AG de la FFBB ci-dessous les nouvelles sanctions pour les fautes techniques :

Faute Technique et/ou Disqualifiante sans rapport ARBITRE ou OFFICIEL
JOUANT ou ENTRAINANT

1 ^{ère} Faute	Pénalité financière	50 €
2 ^{ème} Faute	Pénalité financière	90 €
3 ^{ème} Faute	Pénalité financière	110 €
4 ^{ème} Faute	Suspension jusqu'à décision de la Commission de Discipline	
5 ^{ème} Faute	Pénalité financière	130 €
6 ^{ème} Faute	Suspension jusqu'à décision de la Commission de Discipline	

Faute Technique et/ou Disqualifiante sans rapport ENTRAINEUR

1 ^{ère} Faute	Pénalité financière	50 €
2 ^{ème} Faute	Pénalité financière	90 €
3 ^{ème} Faute	Pénalité financière	110 €
4 ^{ème} Faute	Suspension jusqu'à décision de la Commission de Discipline	
5 ^{ème} Faute	Pénalité financière	130 €
6 ^{ème} Faute	Suspension jusqu'à décision de la Commission de Discipline	

Faute Technique et/ou Disqualifiante sans rapport JOUEUR/JOUEUSE

1 ^{ère} Faute	Pénalité financière	20 €
2 ^{ème} Faute	Pénalité financière	60 €
3 ^{ème} Faute	Pénalité financière	80 €
4 ^{ème} Faute	Suspension jusqu'à décision de la Commission de Discipline	
5 ^{ème} Faute	Pénalité financière	100 €
6 ^{ème} Faute	Suspension jusqu'à décision de la Commission de Discipline	

D'autre part, il a été voté un emprunt pour l'organisation de l'EURO 2015 et 2 modifications une pour les contrôles anti-dopage et l'obligation pour les speakers d'être licenciés.

Suite au courrier du club de ROBION, l'AG du comité aura lieu le 12/06/2015 salle de l'Eden.

COMMISSION SPORTIVE

DATES DES MATCHS DE COUPES ET TROPHEES

13 et 14 DECEMBRE (tirage au sort le 19 novembre)

7 et 8 MARS

28 et 29 MARS

RAPPEL : à partir du 3 novembre toutes les licences doivent être enregistrées, les feuilles correctes, les résultats saisis dans les délais et la photo est impérative comme chaque saison, en cas de manquement les pénalités seront donc appliquées.

Fautes Techniques

27/09	SME	<u>AS ISLOISE/ELAN</u> PERNOIS	LLENSE A.	FTJ	1 ^{ère}	20€
27/09	SME	ST BLAISE/ <u>CARPENTRAS</u>	DAIF A.	FTJ	1 ^{ère}	20€
27/09	SME	ST BLAISE/ <u>CARPENTRAS</u>	DAIF A.	FTJ	2 ^{ème}	60€

27/09	SME	ST BLAISE/ <u>CARPENTRAS</u>	SIMONI A.	FTJ	1 ^{ère}	50€
04/10	SMPE	CAVAILLON/ <u>SUD</u> <u>LUBERON</u>	DASSAC T.	FTE	1 ^{ère}	50€
04/10	SMPE	CAVAILLON/ <u>SUD</u> <u>LUBERON</u>	VALLIN M.	FTJ	1 ^{ère}	20€
04/10	SMPE	CAVAILLON/ <u>SUD</u> LUBERON	FAUCONNIER J.	FTJ	1 ^{ère}	20€
04/10	SMPE	CAVAILLON/ <u>SUD</u> LUBERON	BAUD T.	FTJ	1 ^{ère}	20€
04/10	SME	<u>MORIERES</u> /ST BLAISE	DEFONTENAY X.	FTJ	1 ^{ère}	20€
04/10	SME	<u>LASA</u> /AS ISLOISE	GUIET C.	FTJ	1 ^{ère}	20€
11/10	SME	MONTFAVET/ <u>LASA</u>	DUVERNOY G.	FTE	1 ^{ère}	50€
11/10	SME	MONTFAVET/ <u>LASA</u>	GUIET C.	FTJ	2 ^{ème}	60€
11/10	SME	MONTFAVET/ <u>LASA</u>	GUIET C.	FTJ	3 ^{ème}	80€
11/10	SME	MONTFAVET/ <u>LASA</u>	MOUTRILLE F.	FTJ	1 ^{ère}	20€
11/10	SME	<u>MONTFAVET</u> /LASA	CONSTANTIN Y.	FTJ	1 ^{ère}	20€
12/10	SF	<u>CT ROBION.ISLOISE</u> / SORGUES	BOUNET S.	FTJ	1 ^{ère}	20€
12/10	SF	CT ROBION.ISLOISE/ <u>SORGUES</u>	DELUBAC C.	FTJ	1 ^{ère}	20€
12/10	SF	CT ROBION.ISLOISE/ <u>SORGUES</u>	DELUBAC C.	FTJ	1 ^{ère}	60€

Pénalités pour résultats non saisis

05/10	SME	<u>ELAN</u>				25€
11/10	SMPE	<u>PERNOIS</u> /MONTFAVET BC <u>SUD LUBERON</u> /SERIGNAN				25€

Forfait

05/10	SFB	ST BLAISE/ <u>VEDENE</u>				150€
-------	-----	--------------------------	--	--	--	------

COMMISSION DES OFFICIELS

La commission constate un léger mieux au niveau des désignations.

2 dossiers médicaux d'arbitres restent bloqués au niveau de la Ligue, nous demandons à ce qu'elle les débloque afin qu'ils puissent être désignés.

Suite à des incidents concernant le comportement de dirigeants du club de TARASCON un courrier d'avertissement leur sera adressé leur rappelant le respect envers les arbitres surtout les jeunes, l'arbitre concerné arrêtant de siffler suite à ces problèmes.

Le 1^{er} stage a lieu le 2 novembre à CAVAILLON au COSEC, il accueillera 25 stagiaires + 6 jeunes arbitres, 5 de l'école de CAVAILLON et 2 officiels qui étaient absents en début de saison

La nouvelle formule d'examen a été présentée aux clubs présents lors de la réunion du 24 octobre à la Maison des Sports, merci à :

SERIGNAN, MONTFAVET, ENTRAIGUES, USAP, CHATEAURENARD, TARASCON, MORIERES, NYONS, BOLLENE, SORGUES, LASA et LE THOR (LA BARBIERE et ISLE S/S étant excusés).

La CDO propose par mail la mallette créée par la FFBB aux clubs intéressés de leur passer directement la commande.

e-marque : Seuls CARPENTRAS et USAP étaient présents à la formation du 12 octobre, une formation a été réalisée en interne à LASA.

Prochaine formation pour les clubs de pré-nationale : le 31 octobre à la Maison des Sports à 19 h, 2 personnes maximum par club.

Caisse de péréquation :

Le montant de la 2^{ème} facture sera ajusté à 200 €, les virements du mois de septembre sont faits ceux d'octobre sont en cours.

C'est Nicole JOVER qui contrôle la correspondance des feuilles de matchs avec les désignations des arbitres afin de valider et effectuer les virements.

STAGES OTM :

15 personnes inscrites pour le stage ce qui est très encourageant.

COMMISSION TECHNIQUE

Sélections Départementale Vaucluse U13

-3 rassemblements pendant les vacances: mardi 21, mercredi 22 et jeudi 23 octobre 2014 au gymnase de Villeneuve les Avignon

-Préparation à un tournoi avec le Comité Drôme Ardèche le vendredi 24 octobre 2014 à Chomérac près de Montélimar

-2 matchs pour les filles et garçons du Vaucluse face aux sélections U13 de Drôme Ardèche et des U 14 filles (pour les filles) et des U15 filles (pour les garçons) du club de Bourg de Péage évoluant en championnat de France

Résultats filles.

CD 84: 27 CD 26/07: 38

CD 84: 10 U14 Bourg de Péage: 60

Les filles ont montré de beaux progrès notamment au niveau de l'intensité, des efforts à fournir individuellement et collectivement pour jouer un basket cohérent mais encore perfectible.

L'écart est dû à quelques moments d'absences qui ont causé des pertes de balles sanctionnées immédiatement par des paniers et encore un peu de maladresse sur les double pas.

Le match face aux U15 a pu leur montrer l'importance des temps de réaction pour être plus efficace.

Les garçons malgré l'absence de 2 joueurs majeurs ont proposé un jeu efficace en attaque avec un collectif qui commence à prendre forme (quelques individualités intéressantes qui

ressortent) et une bonne agressivité en défense.

Le résultat face aux U15 filles évoluant en championnat de France démontre que l'équipe peut être compétitive.

Résultats garçons:

CD 84 : 48 CD 26/07: 39

CD 84: 27 U15 Bourg de Péage: 38

Prochaines étapes: quelques filles et garçons vont être convoqués à des rassemblements ligue à partir du 19 novembre 2014

A noter la visite d'Olivier Jordy CTF Ligue le mercredi 22 octobre lors d'un rassemblement et sa présence au tournoi pour observer les jeunes vauclusiens.

Rassemblement U12 filles et garçons

Suite aux détections de la saison dernière, un 1^{er} rassemblement aura lieu le dimanche 16 novembre 2014 puis 2 fois par mois à partir de janvier 2015 afin de composer les sélections départementales pour le tournoi du futur qui se déroulera à Nyons et organisé par la Commission Technique de Drôme Ardèche les 5 et 6 avril 2015.

Détections U11 filles et garçons (2004)

Pour les filles: elle a eu lieu le dimanche 19 octobre 2014 au forum des Angles
10 filles présentes pour une 1^{ère} prise de contact.

LORNA ZUMINO (SORGUES), MARINE BOGHOSSIAN, INES CHABANNE (ENTRAIGUES),
ANFEL SMATA, NOEMY MORGANA ET JUSTINE BELMONTE (BOLLENE)
MORJIANE BOUKAROUITA (ISLE/SORGUE), JADE TOYOS 2005, LEONIE GARBIN ET
LENA HILAIRE 2005 (LASA)

Celle des garçons aura lieu le dimanche 02 novembre 2014 de 10 h à 12 h au gymnase de Chateaufrenard.

Un autre rassemblement est programmé pour le dimanche 16 janvier 2015, et des rassemblements sont programmés régulièrement jusqu'au mois de juin 2015.

L'objectif est de composer une 1^{ère} sélection U 11 filles et garçons pour participer à un tournoi qui aura lieu le dimanche 14 juin 2015 à Pernes les Fontaines, avec d'autres comités notamment la Drôme Ardèche voire l'Hérault.

Formation entraîneur niveau Animateur

33 stagiaires inscrits pour le 1^{er} niveau de formation entraîneur niveau Animateur

18 et 19 octobre 2014 au forum des Angles

01 et 02 novembre 2014 au gymnase de Chateaufrenard.

Intervenant BRICE CILICHINI avec Patrice vu le nombre important de stagiaires

Partenariat UNSS / Commission Technique

Patrice interviendra le mercredi 05 novembre 2014 auprès des jeunes collégiens qui vont arbitrer les rencontres UNSS. L'objectif est de leur montrer quelques notions d'arbitrage, les aider dans la compréhension des règles et leur interprétations.

Public concerné: une vingtaine d'élèves de 6ème et 5ème.

Rencontre USEP

Une journée USEP est prévu le lundi 10 novembre 2014 au gymnase d'Entraigues avec des classes de l'école Desnos d'Entraigues et d'ALTHEN les Paluds avec l'activité basket ou PATRICE interviendra et d'autres activités au programme proposés par les instituteurs.

M.CERASE précise que la discussion est toujours en attente pour les joueurs ou joueuses licenciés dans le CD13 et qui évoluent en sélection Vaucluse. Mais après rencontre avec Olivier JORDY il est préférable de laisser les joueuses en Vaucluse car elles auront plus de temps de jeu. Si le CD13 se qualifie pour les finales, les filles de ROGNONAS pourront alors intégrer l'équipe du 13 si on leur demande.

Le TIC est prévu en Vaucluse pour le 20 décembre contre le CD04-05 et la finale à PERTUIS le 3 janvier 2015.

COMMISSION LICENCES ET QUALIFICATIONS

A ce jour 2557 licenciés soit + 28 par rapport à la saison précédente à la même date.

COMMISSION SALLES ET TERRAINS

L'échéance approche nous allons envoyer à nouveau les courriers et les dossiers aux municipalités mais aussi aux présidents des clubs.

COMMISSION COMMUNICATION

2300 visiteurs depuis le début de la saison, toutes les infos de la CDO et du camp (photos) sont en ligne ainsi que celles du tournoi de CHOMERAC.

COMMISSION DISCIPLINE

Une affaire N° 4 jugée en deux auditions.

Nous vous prions de trouver, ci-dessous, la décision prise par la Commission de Discipline lors de sa séance en date du 7 Mai 14 concernant l'affaire susmentionnée.

Etaient présents : Mme JOVER Nicole
MM. PROST Frédéric, SIBBOUR Mustapha, BLANCHARD Jérôme

Excusés: Mme ARMAND Dominique (entraîneur équipe A)

Invités : Mmes AMPRIMO (chronométreur) MARIN (marqueur) Mme GELY (joueuse équipe B) Mrs GELY (entraîneur équipe B) AMAT (arbitre) FOUAL (aide arbitre) M. LOZANO (responsable organisation)

Objet : fautes disqualifiantes aux joueuses LOPEZ J VT920196 et RICHER F. VT920385 de SORGUES BC, GELY A. VT880845 du FRJ ST BLAISE BOLLENE survenues sur le Match de Championnat n° 251 Seniors Féminins Excellence du 10 avril 2014

Vu les Articles du Titre VI des Règlements Généraux.

Après lecture des rapports, audition de l'intéressée, et des témoins, il ressort :

Que la joueuse Mlle LOPEZ a poussé violemment Mme GELY A, que Mme GELY a répondu par un coup de poing au visage, que Mlle LOPEZ a également répondu par plusieurs coups de poing.

Que la joueuse Mlle RICHER a également frappé Mme GELY, que Mme GELY a ensuite été frappée par des spectateurs malgré l'intervention du responsable de salle, ainsi que par des joueuses du banc de SORGUES non identifiées.

Que la table de marque a eu un comportement agressif envers les arbitres.

ATTENDU Que Mme GELY reconnaît qu'elle a donné un coup de poing et présente ses excuses et qu'il est attesté que Mlles LOPEZ et RICHER ont bien été donneuses de coups,

ATTENDU Qu'il est reconnu que des personnes du public sont entrées sur le terrain au moment de l'altercation,

ATTENDU Que ces faits sont sanctionnables au regard des articles 601 à 622,

Pour ces motifs et après délibérations faites, la Commission de Discipline inflige :

- A **Mme GELY** une suspension de 7 mois fermes soit du 11 avril au 10 novembre 2014.
- A **Mlle LOPEZ** une suspension de 7 mois fermes soit du 11 avril au 10 novembre 2014
- A **Mlle RICHER** une suspension de 7 mois fermes soit du 11 avril au 10 novembre 2014
- A **Mmes AMPRIMO et MARIN** un blâme et rappel à l'ordre quant à leur fonction d'OTM et à la neutralité qu'elle impose.
- A **l'équipe** de séniors féminines de **SORGUESBC** une suspension de 2 matchs fermes de gymnase pour la saison 2014-2015 et 2 matchs avec sursis.
- Au **club de SORGUES BC** un blâme pour insuffisance de l'organisation ayant entraîné l'envahissement du terrain

Les groupements sportifs **FRJ ST BLAISE BOLLENE** et **SORGUES BASKET CLUB** devront s'acquitter du versement d'un montant de CENT SOIXANTE-DIX EUROS (170 €) **chacun**, dans les

huit jours à compter de l'expiration du délai d'appel correspondant aux frais occasionnés lors de la procédure.

A l'encontre de cette décision, un appel peut être interjeté devant la Chambre d'Appel dans les dix jours ouvrables à compter de la date de réception de la présente notification, conformément aux dispositions de l'Article 623 des Règlements Généraux de la F.F.B.B.

L'introduction de ce recours devra obligatoirement être accompagné d'un cautionnement d'un montant de TROIS CENT DIX Euros (310 €) prévu par les dispositions de l'Article 637 des Règlements Généraux de la F.F.B.B.

2^{ème} audition :

Nous vous prions de trouver, ci-dessous, la décision prise par la Commission de Discipline lors de sa séance en date du 26 septembre 14 concernant l'affaire susmentionnée.

Etaient présents : Mme JOVER Nicole
MM. PROST Frédéric, SIBBOUR Mustapha, BLANCHARD Jérôme

Invités : Mlle RICHER Florine et Mlle LOPEZ Julia assistées de M. MILA Bachir

Objet : fautes disqualifiantes aux joueuses LOPEZ J VT920196 et RICHER F. VT920385 de SORGUES BC, GELY A. VT880845 du FRJ ST BLAISE BOLLENE survenues sur le Match de Championnat n° 251 Seniors Féminins Excellence du 10 avril 2014

Vu les Articles du Titre VI des Règlements Généraux.

Après lecture des rapports, audition des intéressée, il ressort :

Que : il y a incohérence entre les déclarations des arbitres et d'une part ce qui est inscrit sur la feuille de marque (joueuse remplaçante ou non, faute sifflée ou non ...) et d'autre part la participation de telle ou telle joueuse dans la bagarre.

ATTENDU Que : il n'est pas possible d'établir fermement que Mlle RICHER a porté le moindre coup et que Mlle FALCIONI joueuse A5 se dénonce comme ayant porté les coups

ATTENDU Que : Mlle LOPEZ J reconnaît avoir rendu des coups

ATTENDU Que ces faits sont sanctionnables au regard des articles 601 à 622,

Pour ces motifs et après délibérations faites, la Commission de Discipline propose :

- De confirmer à **Mlle LOPEZ** une suspension de 7 mois fermes soit du 11 avril au 10 novembre 2014
- De lever la sanction prononcée le 7 mai 2014 à l'encontre de **Mlle RICHER F.** à ce jour 26 septembre 2014.
- Les autres sanctions prononcées le 7 mai 2014 sont maintenues.

A l'encontre de cette décision, un appel peut être interjeté devant la Chambre d'Appel dans les dix jours ouvrables à compter de la date de réception de la présente notification, conformément aux dispositions de l'Article 623 des Règlements Généraux de la F.F.B.B.

L'introduction de ce recours devra obligatoirement être accompagné d'un cautionnement d'un montant de TROIS CENT DIX Euros (310 €) prévu par les dispositions de l'Article 637 des Règlements Généraux de la F.F.B.B.

COMMISSION FEMININE et CDOS

Le 29 octobre a lieu au Collège ROUMANILLE une journée « soit sport » consacrée à l'égalité filles et garçons dans le sport.

Dans le même esprit création d'un comité d'éthique esprit sportif.

La 4^{ème} cérémonie des Trophées du Sport Vauclusien aura lieu le 18 décembre à MAZAN.

Les filles du club de l'ISLE SUR SORGUE ont terminé 2^{ème} lors de l'animation féminine du 11 octobre, merci à elles d'avoir représenté le basket vauclusien et félicitations. Nous projetons d'organiser cette manifestation à notre tour en 2015 ou 2016.

Questions diverses :

Mme MESSANG regrette qu'il n'y ait pas encore eu de réunion de la commission sportive comme prévu en début de saison.

* * *

PROCHAINES REUNIONS :

COMITE DIRECTEUR LE 19 novembre et 17 décembre 2014

19 h 00 A SORGUES

LA SECRETAIRE GENERALE

Sylvie LELONG



LE PRESIDENT

Jean BELLUCCI

